

FONCIER

Décision 2024-144 : Mise à disposition de la parcelle cadastrée D558 (commune de Chindrieux) dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'EHPAD des Fontanettes au bénéfice du Syndic de copropriété de l'immeuble Les Fontanettes

1 DOCUMENT - Publié le 09 juillet 2024





DEC_2024-144.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 560,2 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73400 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-144-mise-a-disposition-de-la-parcelle-cadastree-d558-commune-de-chindrieux-dans-le-cadre-de-loperation-de-reamenagement-de-lehpad-des-fontanettes-au-benefice-du-syndic-de-copropriete-de-limmeuble-les-fontanettes-a-chindrieux-29304?>